

## Communiqué de presse

### Financement du rail : Conseil fédéral minimaliste

Delémont, le 2 novembre 2011. **Pour l'association OUESTRAIL, le Conseil fédéral fait preuve de pingrerie en voulant limiter à 3,5 milliards de francs le montant à affecter aux infrastructures ferroviaires pour la période 2015 à 2025. L'argument selon lequel un montant supérieur ne serait pas finançable n'est pas crédible. OUESTRAIL propose d'allouer un montant de 8 milliards pour le financement de cette prochaine étape d'aménagement.**

Certes, le projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) comporte de nombreux points positifs. L'instauration d'un fonds permanent en remplacement du fonds actuel limité dans le temps, le maintien des ressources alimentant ce dernier ainsi que l'injection de nouvelles ressources sont autant d'aspects salués par OUESTRAIL.

Par contre, le volume des nouvelles ressources ainsi que le contenu de la prochaine étape d'aménagement du réseau ferroviaire sont totalement insuffisants. Avec un montant limité à 3,5 milliards de francs, de nombreuses améliorations du réseau seront reportés aux calendes grecques.

A titre d'exemple, ce programme minimaliste ne prévoit rien pour l'achèvement à double voie du tunnel ferroviaire de base du Lötschberg, ni pour le développement de la gare de Genève, ni pour l'amélioration de la liaison entre Lausanne et Berne ni pour le tronçon saturé entre Berne et Thoun. Rien n'est prévu non plus pour achever l'introduction généralisée de la cadence à la demi-heure sur le réseau ferroviaire grandes lignes, un principe pourtant voté en 1987 déjà par le peuple suisse.

Le Conseil fédéral prétend qu'un montant supérieur à ces 3,5 milliards est impossible à financer. De nombreuses propositions ont pourtant été formulées dans le cadre de la procédure de consultation : utilisation d'une ou deux points de TVA, étalement du remboursement des avances de la Confédération, renoncement aux intérêts sur les avances, contribution plus importante du budget ordinaire de la Confédération, etc. Le Conseil fédéral ne devrait donc pas dire qu'un montant supérieur « est impossible » mais plutôt qu'il « ne le souhaite pas ». Car le Parlement – et ce ne serait pas la première fois – pourrait bien revoir à la hausse un projet qui pour l'instant pêche par sa pingrerie.

---

Renseignements complémentaires :

Claude **Hêche**, Président OUESTRAIL, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89

Jean-Claude **Hennet**, secrétaire général OUESTRAIL, 032 423 39 15 et 079 250 86 64